

Histoire de l'enseignement secondaire en Occident, XIX^e-XXI^e siècles

**DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE AU CYCLE
D'ORIENTATION
(1932-1961)**

Christian Alain Muller

(maître-assistant, docteur en histoire)



Plan

Les enjeux sociaux et scolaires de l'orientation professionnelle

**L'orientation scolaire s'autonomise au service de la « démocratisation »
des études**

Les débuts de la fin du dogme du « don » naturel de l'intelligence

**L'orientation scolaire pour régir la massification de l'enseignement
secondaire**

L'émergence d'un consensus sur un « cycle d'orientation »

Convergences et divergences d'intérêts sur le C.O.

La menace potentielle de « l'orientation professionnelle » au Collège

La situation sociale [aisée] de leurs parents ne doit pas faire croire aux enfants qu'ils sont exclusivement destinés aux carrières libérales alors qu'ils manifestent peut-être de véritables dispositions pour une carrière manuelle.

Emmanuel Duvillard, *Programme d'action de l'association des anciens élèves du Collège en faveur de l'orientation professionnelle*, Genève, 6 mars 1935, AEG DIP 1985 va 5.3.352, p. 5.

Innéisme de l'intelligence « scolaire » ?

9.09.1952

6.

II. Examens psychologiques

Ces examens se proposaient de déterminer un niveau moyen d'efficience mentale dans les différentes divisions de la population scolaire genevoise. Si les examens pédagogiques évaluaient des savoirs et la maîtrise des principales techniques enseignées, les examens psychologiques étaient au contraire centrés sur des aptitudes non directement influencées par l'école et représentant ce que nous pourrions nommer les capacités naturelles des écoliers, celles précisément dont l'école doit tirer parti. Toutefois on ne saurait établir à cet égard une distinction radicale, car en vertu de l'organisation même du psychisme les acquisitions scolaires ont un retentissement indirect sur l'activité mentale générale (habitude de l'effort, discipline de la réflexion, précision du langage, étendue des informations, organisation de la perception, etc...). Ces examens psychologiques ne peuvent donc faire abstraction de l'entraînement, sinon du savoir scolaires. Ils mettent en évidence la manière dont les divers écoliers réagissent à des tâches que l'école n'a jamais envisagées ni exercées comme telles, mais auxquelles l'enfant s'adaptera avec toutes les ressources qu'il possède, y compris celles que l'école a développées en lui.

Les examens employés (tests psychologiques) ont fait appel à des activi-

Ou une intelligence « scolaire » culturelle ?

8.

Si les sujets qui terminent leur scolarité en classes primaires présentent une efficacité psychologique nettement plus faible en moyenne que les écoliers d'âge correspondant des divers collèges, nous ne devons pas conclure sans plus à l'inintelligence intrinsèque du groupe. L'intelligence est largement fonction de l'état affectif et des intérêts et stimulations émanant du milieu familial; l'école stimule, certes, mais le milieu familial encore plus et derrière les inaptitudes intellectuelles, il y a souvent un problème social auquel on ne pense pas assez.

Dr André REY,

Professeur à l'Institut des sciences
de l'éducation

L'orientation scolaire pour régir la massification de l'enseignement secondaire

Nous souffrons actuellement de l'insuffisance (ou de l'inexistence) d'une orientation scolaire. Chaque année, des dizaines de garçons quittent la 6^e année de l'école primaire pour entrer en 7^e du Collège, alors qu'ils sont incapables de suivre l'enseignement de cette classe. Le résultat de cette décision des parents se mesure au nombre d'échecs. En février 1955, il fallut ouvrir une classe spéciale d'orientation pour recueillir 24 de ces « égarés » qui avaient complètement perdu pied. L'année suivante, il fallut deux classes pour 45 de ces élèves. Et, parmi ceux qui parviennent à terminer la classe de 7^e, il est encore beaucoup qui passent au Collège moderne, à cause de leurs faibles résultats en latin. Seule une orientation bien conduite permettra d'éviter ces faux départs, source de découragement pour les élèves et de troubles pour les classes. Le régime actuel mène à la tentation de parer par l'élimination à l'absence d'une véritable orientation ; chaque école se défend en renforçant ses exigences pour l'admission et la promotion, ce qui rend de plus en plus difficiles les passages d'une école à l'autre (par exemple : l'allemand, pour le passage de 2^e année du Collège moderne [fin de la scolarité obligatoire] en 4^e scientifique ou moderne du Collège [début de l'enseignement secondaire supérieur post-obligatoire]).

Jean-Paul Extermann à Alfred Borel, conseiller d'Etat DIP, Genève, 1958, AEG DIP 5.3.796.

La reconduction de la structure ternaire du projet d'école d'orientation scolaire (projet Extermann, 1960)

— 44 —

Annexe n° 1

ORGANISATION SCOLAIRE GENEVOISE — STRUCTURE ACTUELLE

| | Scolarité obligatoire 9 ans | | | | Gymnase, école de commerce, écoles techniques, etc. Apprentissages | | | | Enseignement supérieur | | | |
|---|--------------------------------|---|--------|--------|--|----|----|----|---|--|--|--|
| Age | 6 | 12 ans | 13 ans | 15 ans | 19 ans | | | | | | | |
| Degré | 1 à 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | | | | |
| | école primaire | enseignement secondaire inférieur | | | enseignement secondaire supérieur | | | | enseignement supérieur | | | |
| A | 6 ans | Collège de Genève 3 ans | | | Collège de Genève et école supérieure de jeunes filles (sect. classique ou latine) | | | | Etudes universitaires Lettres Droit | | | |
| | 7 ans | Ecole sup. de jeunes filles 2 ans | | | 4 ans <i>Maturité</i> | | | | Médecine Pharmacie Théologie | | | |
| En outre, toute formation B, C et D | | | | | | | | | | | | |
| B | 7 ans | Collège moderne 2 ans | | | Collège de Genève et école supérieure de jeunes filles (sect. moderne ou scien- tifique) CG | | | | Sciences + SES Ecoles polytechniques ingénieur architecte Etudes pédagogiques | | | |
| 4 ans En outre, toute formation C et D | | | | | | | | | | | | |
| C | 7 ans | Ecole prof. et ménagère 2 ans | | | Ecole sup. de commerce Ecole sup. technique Ecole de mécanique Ecole d'horlogerie Ecole ménagère, classe sup. et ateliers Ecoles d'art | | | | SES + études pédagogiques <i>Université spec. conditions</i> | | | |
| En outre, toute formation D | | | | | | | | | | | | |
| D | 9 ans | | | | Ecole d'horticulture Ecole des métiers Apprentissage de l'industrie, du commerce et de l'arti- sanat | | | | | | | |
| Vie pratique | | | | | | | | | | | | |

— 45 —

Annexe n° 2

ORGANISATION SCOLAIRE GENEVOISE — NOUVELLE STRUCTURE PROPOSÉE

| | Scolarité obligatoire 9 ans | | | | Gymnase, école de commerce, écoles techniques, etc. Apprentissages | | | | Université Ecole polytechnique | | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|--------|---|---|----|----|----|---|--|--|--|
| Age | 6 ans | 12 ans | 15 ans | | 19 ans | | | | | | | |
| Degré | 1 à 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | | | | |
| | école primaire | enseignement secondaire inférieur | | | enseignement secondaire supérieur | | | | enseignement supérieur | | | |
| A | | classes A 2 ans | | | Collège de Genève et école supérieure de jeunes filles (sect. classique ou latine) <i>Maturité</i> : 4 ans | | | | Université Lettres Droit Médecine Pharmacie Théologie | | | |
| En outre, toute formation B, C, D | | | | | | | | | | | | |
| B | 6 ans | classes B | | | Collège de Genève et école supérieure de jeunes filles (sect. moderne ou scien- tifique) CG <i>Maturité</i> : 4 ans | | | | Sciences + SES <i>Ecole polytechnique</i> Etudes pédagogiques | | | |
| | | | | | Ecole sup. de commerce diplôme: 3 ans <i>Maturité</i> : 4 ans | | | | Etudes pédagogiques Sciences écon. et sociales Hautes études commerciales | | | |
| | | classes C | | | Ecole supérieure technique | | | | Etudes universitaires sous certaines conditions (compléments) | | | |
| C | | classes C | | | Ecole de mécanique Ecole d'horlogerie En outre, toute formation C et D | | | | | | | |
| | | classes D | | | Ecole ménagère (classe sup. et ateliers Ecole d'art Ecole des métiers Ecole d'horticulture En outre, toute formation D | | | | | | | |
| D | | classes D | | | Apprentissage de l'industrie du commerce et de l'arti- sanat | | | | | | | |
| Vie pratique | | | | | | | | | | | | |

Les degrés 6 à 10 font l'objet d'un tableau plus détaillé (voir annexe n° 3).

La « pénurie de cadres » ou la nécessité de l'expansion scolaire pour soutenir l'expansion économique (1960)

Intéressantes à ces questions. Nous tirerons de ses statistiques et graphiques les ordres de grandeur suivants, relatifs au pourcentage d'étudiants (élèves des établissements d'études supérieures réservés aux personnes de plus de 18 ans en possession du diplôme de fin d'études secondaires) par rapport à l'ensemble des jeunes gens « d'âge universitaire » (autour de 20 ans). Les données se rapportent aux deux sexes.

| | vers 1880 | vers 1900 | vers 1920 | vers 1950 |
|----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Suisse | 1 | 1 | 2,5 | 4 |
| France | 1 | 2 | 8 | 7 |
| URSS | 1 | 1 | 1 | 12 |
| Etats-Unis | 1 | 4 | 8 | 28 |

On voit que la situation était semblable à la fin du siècle dernier dans les 4 pays pris en considération. En Suisse, la proportion des étudiants parmi les jeunes a quadruplé, ce qui est en soi fort impressionnant. Mais elle a augmenté deux fois plus vite en France. Elle a plus que décuplé en URSS et elle a été multipliée par 30 à peu près aux Etats-Unis.

Il est bien certain qu'il s'agit là de simples ordres de grandeur. Les systèmes sont trop différents pour pouvoir donner lieu à des comparaisons rigoureuses. Néanmoins, tout prouve que nous ne marchons pas assez vite. C'est ce que confirme aussi l'étude publiée par le délégué fédéral aux possibilités de travail, en 1959, sur la « relève des cadres techniques et scientifiques », où il est déclaré notamment que nous formons seulement le 50 % environ des ingénieurs et hommes de science qui seraient nécessaires pour que nos industries et nos laboratoires puissent suivre le rythme imposé par la concurrence de l'étranger. Même son de cloche dans le chapitre consacré à la Suisse de l'étude comparée faite par le Bureau International de l'éducation, en 1959 également, sur 55 pays. Dans bien des domaines non techniques, la pénurie se fait également sentir. Citons le cas du personnel infirmier qualifié ou celui des enseignants. Un inventaire des besoins des branches autres que strictement techniques et scientifiques, comparables à l'analyse du délégué aux possibilités de travail citée plus haut, serait fort utile.

Roger Girod,
« Pénurie de cadres et
démocratisation des
études », in *La réforme
de l'enseignement
secondaire*, Genève,
DIP, 1960, p. 128.

Sélection scolaire et quasi « élimination » des enfants des classes populaires dans l'accès aux études supérieures (1960)

Les passages du collège moderne à la division supérieure du collège étant peu nombreux, on peut déduire de ce qui précède qu'à 15 ans à peine plus dixième des enfants d'ouvriers sont encore susceptibles de faire des études supérieures, à condition de ne pas être découragés par les circonstances avant le stade de la maturité.

Roger Girod, « Pénurie de cadres et démocratisation des études », in *La réforme de l'enseignement secondaire*, Genève, DIP, 1960, p. 131.

L'« orientation » ou l'inversion des signes de la sélection (1960)

Cette conception de l'orientation est encore nouvelle pour beaucoup et méconnue, puisqu'on la redoute parfois comme un épouvantail. Il convient donc de mettre les choses au point en précisant qu'il ne s'agit aucunement de diriger de force l'enfant dans telle ou telle direction, suivant les besoins momentanés de l'Etat, de l'industrie ou de la technique. Il s'agit de tout autre chose: de découvrir en chaque enfant les intérêts, les goûts, les dons et les aptitudes permanents qu'il possède; de lui fournir l'occasion de les manifester, puis de les développer; enfin, de lui dispenser l'instruction la mieux appropriée à ses possibilités, celle qui satisfera le mieux ses besoins, où il sera le plus heureux et qui lui donnera les bases nécessaires à ses études ultérieures ou à sa formation professionnelle.

Jean-Paul Extermann, *La réforme de l'enseignement secondaire*, Genève, DIP, 1960, p. 16.

Formation de la main d'œuvre et démocratisation des études (1961)

Notre société se doit, plus que jamais, de *sélectionner dans tous les milieux*, les éléments qui lui permettront d'assurer et de compléter son développement. L'accès aux études secondaires supérieures et aux études supérieures et universitaires doit être accordé à tous les jeunes qui en ont les capacités. Or, notre pays, qui jouit actuellement d'une période de prospérité sans précédent dans son histoire, souffre d'une pénurie inquiétante de personnel qualifié et de cadres dans tous les domaines, pénurie qui risque de compromettre gravement son avenir politique, sociale et économique.

MGC, 21 octobre 1961, p. 2647.

Les « facteurs sociaux » de la réussite scolaire (1961)

Les facteurs sociaux qui conditionnent la carrière scolaire, sous l'aspect de la sélection ou sous celui de la réussite, directement ou par l'intermédiaire des caractères physiques et des capacités psychologiques, sont multiples.

Le niveau social, défini par la profession du père, influe sur les capacités, sur le niveau intellectuel en général, sur la capacité verbale tout spécialement, et sur la réussite scolaire, en ce sens que les résultats obtenus par les enfants sont d'autant meilleurs que le niveau social de leur famille est plus élevé. [...]

Le niveau économique, défini soit par le revenu familial combiné avec le nombre des charges de la famille, soit par les caractéristiques de la consommation familiale (éléments du niveau de vie), exerce une influence sur des caractères physiques comme la taille, le poids, la pression dynamométrique et les fonctions neuro-musculaires, sur les capacités psychologiques et la réussite scolaire. Dans tous ces caractères, l'enfant obtient des résultats d'autant meilleurs que le niveau économique de sa famille est élevé. [...]

Le niveau d'instruction des parents, défini par la durée ou le type de scolarité accompli, influence les capacités psychologiques comme la réussite scolaire, les résultats de l'enfant étant d'autant meilleurs que le niveau est plus élevé.